



المملكة المغربية
Royaume du Maroc
ⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰ



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

www.hcp.ma



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

17 OBJECTIFS POUR TRANSFORMER NOTRE MONDE

Synthèse
du Rapport Régional
Casablanca-Settat

2025

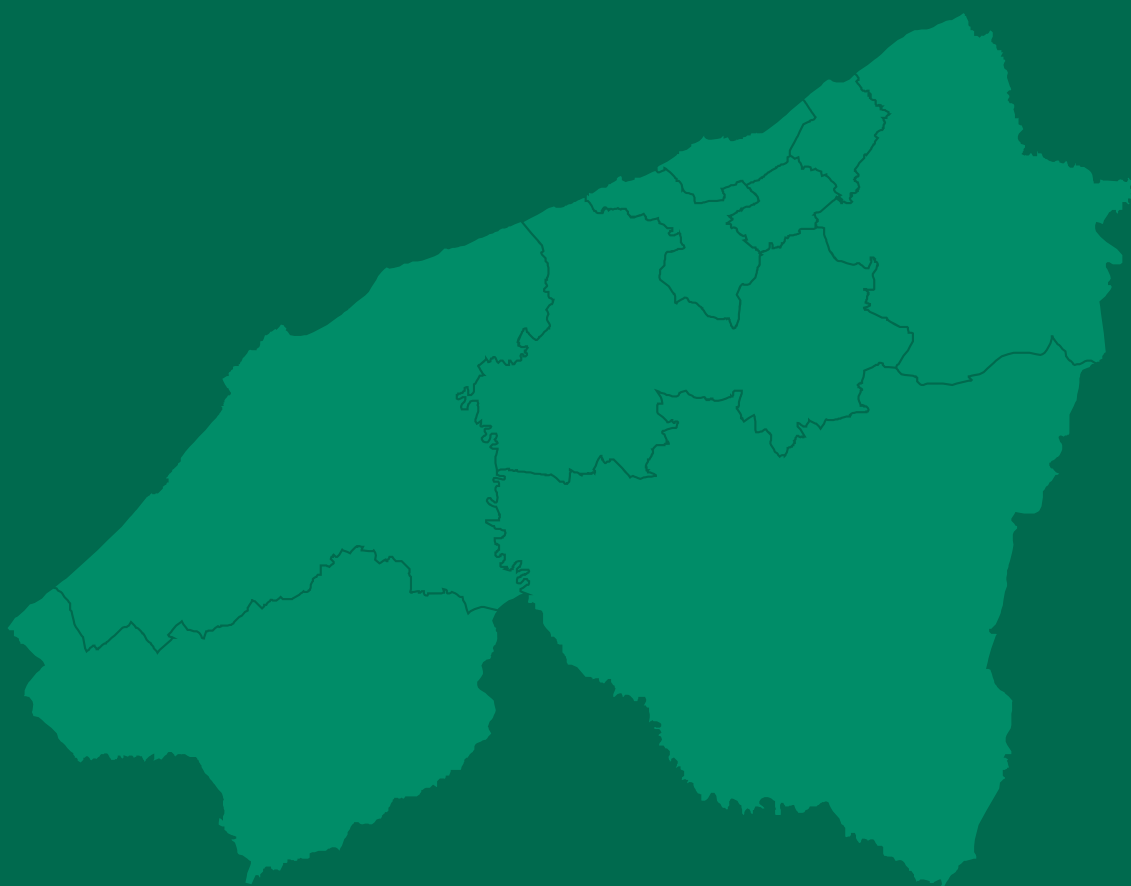


pour chaque enfant



Rapport Régional 2025

de Casablanca-Settat



Date de publication : Juin 2025

Contextualisation de la mise en œuvre des ODD au niveau de la RCS

Rapport Régional
Casablanca-Settat

2025

En septembre 2015, la communauté internationale a adopté, sous l'égide des Nations Unies, une résolution intitulée « Transformer notre monde : programme de développement durable à l'horizon 2030 ». C'est un programme qui vise la réalisation d'un développement global et intégré, économiquement soutenu, socialement équitable et écologiquement durable. En mars 2016, le Groupe d'experts des Nations Unies a adopté le cadre mondial des indicateurs visant à atteindre les objectifs de développement durable composé de 17 objectifs, 169 cibles et 231 indicateurs. En vertu de cette résolution, chaque État est invité à veiller à la mise en œuvre de ces objectifs et à assurer un suivi régulier de leur réalisation au niveau national et local.

Le Maroc s'est engagé, sous les Hautes Instructions Royales, à mettre en œuvre ce programme et à en suivre la réalisation, confiant la mission de préparer les rapports sur les objectifs de développement durable au Haut-Commissariat au Plan, en vertu de l'article 9 du décret 2.19.452 relatif à l'organisation de la Commission Nationale pour le Développement Durable.

Dans ce contexte, le Haut-Commissariat au Plan a réalisé trois rapports nationaux au titre des années 2016, 2020 et 2021, dont deux ont été présentés lors des travaux du Forum Politique de Haut Niveau (FPHN) des Nations Unies sur le développement durable.

Aussi, dans le cadre de ses travaux sur la territorialisation des ODD au Maroc et conformément à la résolution de la Commission Nationale pour le Développement Durable, le HCP a initié un processus d'élaboration des rapports régionaux sur la mise en œuvre et le suivi-évaluation des ODD au niveau territorial.

Ce processus a été initié au niveau de deux régions : Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Casablanca-Settat qui ont été choisies pour élaborer ces rapports, dans la perspective de les généraliser aux autres régions du Royaume.

L'initiative de l'élaboration du rapport régional de la région de Casablanca-Settat a été entamée par l'inauguration de la plateforme collaborative pour le suivi et l'évaluation des ODD, le 13 décembre 2021, sous la présidence de Mr le Haut-Commissaire au Plan, AHMED LAHLIMI ALAMI et Mr le Wali de la région de Casablanca-Settat, en partenariat avec les organismes des Nations Unies au Maroc œuvrant dans le domaine du développement et en présence des différents acteurs institutionnels de la région.

Fruit d'un travail collaboratif incluant la Wilaya, les provinces et préfectures, le conseil régional, les services déconcentrés de l'Etat, les organismes et agences, le milieu académique et la société civile, ce rapport dresse l'état des lieux de la mise en œuvre des 17 ODD au niveau de la région de Casablanca-Settat, tout en identifiant les principaux défis et enjeux à relever, ainsi que les mesures et les stratégies mises en œuvre au niveau de la région pour accélérer l'atteinte des cibles. Il présente également un tableau de bord permettant de positionner la région par rapport au national au regard des ODD et une liste de correspondance entre les principales stratégies déclinées au niveau territorial et les ODD.

L'expérience en matière de reporting des ODD au niveau de la région de Casablanca-Settat, menée par la Direction Régionale du Plan de Casablanca-Settat et assistée par les Directions Centrales du HCP, a porté principalement sur la désignation des points focaux, l'organisation des ateliers de renforcement des capacités et de sensibilisation, la restitution des contributions sectorielles, la consolidation des données et la validation du rapport. Ce travail a été préparé de manière largement participative et inclusive en vue d'élargir l'appropriation des ODD et l'ancrage de la culture de développement durable à l'échelle territoriale.

Situation de la mise en œuvre des ODD dans la Région de Casablanca-Settat (Synthèse)

Structuré autour de 17 Objectifs de Développement Durable, le présent rapport examine l'état d'avancement de la mise en œuvre des ODD dans la région de Casablanca-Settat. Ce travail, qui donne un panorama approfondi de la déclinaison territoriale des ODD, se veut une contribution additionnelle à l'analyse du positionnement de la région et de sa dynamique au regard des ODD. Au total, plus d'une centaine d'indicateurs ODD, élaborés par le Système Statistique National, couvrent les différentes dimensions du développement durable. Ils permettent ainsi d'évaluer les progrès accomplis à l'échelle régionale vers l'atteinte des cibles fixées.

Développement du capital humain

Eradication de la faim et réduction de la pauvreté

Les efforts déployés et les stratégies initiées au niveau de la région ont eu des effets significatifs sur la réduction de la pauvreté sous ses différentes facettes. En effet, entre 2014 et 2022, l'évolution du taux de pauvreté monétaire a été marquée par une tendance générale à la baisse, il est passé de 2,0% à 1,6% au niveau régional (de 4,8% à 3,9% au niveau national). En 2022, avec un taux de 1,0% en milieu urbain et 3,5% en milieu rural, la région préserve ses performances d'atteinte de la cible de l'agenda 2030 préconisant la réduction de moitié du taux de pauvreté en 2030. En outre, la pauvreté multidimensionnelle a connu également un fort déclin au fil des années. Entre 2014 et 2024, son taux a remarquablement diminué, à hauteur de 35,8%, passant de 6,7% à 4,3% à l'échelle régionale (de 2,8% à 2,3% en milieu urbain et de 17,3% à 9,9% en milieu rural).

Concernant la lutte contre la faim, la région est sur la bonne voie pour atteindre la faim zéro d'ici 2030. En effet, la part de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport en

calories a baissé de 0,3% en 2007 à 0,04% en 2014 pour finalement devenir négligeable en 2022. À l'échelle nationale, ce taux renseignant sur la prévalence de la sous-alimentation a fortement diminué, passant de 0,9% à 0,1%, avant de devenir insignifiant à la même période.

Accès aux services de santé

Au niveau de la région de Casablanca-Settat, des avancées significatives ont permis de réduire certaines causes majeures de la mortalité infantile et maternelle. En matière de santé maternelle, la proportion des femmes enceintes qui ont eu recours à une consultation prénatale qualifiée était de 91,4% en 2018, contre 88,5% au niveau national. Par ailleurs, le nombre de mères décédées a été, en 2022, de 15 pour un total de 61 155 naissances vivantes. Quant au pourcentage d'accouchements assistés par un personnel qualifié, on a enregistré un taux de 94,3% en 2018 au niveau régional, dépassant de 7 points celui enregistré au niveau national (86,6%). De même, la proportion d'accouchements réalisés dans le milieu surveillé a atteint 94,1% en 2018 (86,1% au niveau national). D'ailleurs, le ratio régional de mort-nés a été de 1,42% en 2022, légèrement inférieur à celui enregistré au niveau national (1,59%).

Grâce au Programme National d'Immunisation, la région de Casablanca-Settat a pu maintenir un niveau de couverture vaccinale très élevé. La proportion des enfants âgés de 12 à 23 mois complètement vaccinés a atteint 95,5% en 2018.

Concernant les maladies transmissibles, le nombre de nouveaux cas d'infection par le VIH/sida notifiés en 2019 au niveau de la région a été de 277, soit 20% des cas notifiés au niveau national. La situation épidémiologique dans la région se distingue également par le taux d'incidence élevé de la tuberculose qui a dépassé 100 nouvelles infections pour 100 000 habitants entre 2017 et 2023.

Pour les maladies non transmissibles, 270835 personnes diabétiques en 2023, contre 134335 en 2015, ont été prises en charge au niveau des établissements de soins de santé primaires de la région, soit une augmentation de 101,6%.

S'agissant de la mortalité liée au suicide, les données issues du commandement régional de la protection civile révèlent que 127 cas de suicides ont été enregistrés dans la région entre l'année 2023 et 2024. Pour ce qui est des décès routiers, la région a enregistré en 2023 une augmentation de 3,1% par rapport à 2017, passant de 819 à 844 décès entre les deux années. Cependant, les statistiques enregistrées au niveau de la région restent légèrement supérieures à celles affichées au niveau national.

Par ailleurs, le secteur de la santé devrait faire face au déficit important en ressources humaines au niveau de la RCS. La densité médicale est passée de 10,4 pour 10000 habitants en 2017 à 11,6 en 2023, dépassant ainsi la densité enregistrée au niveau national de plus de 3 points. Pour la même période, on a enregistré une amélioration de la densité paramédicale, passant de 5,9 pour 10000 habitants à 7,87 (10,5 pour 10 000 habitants en 2023 au niveau national).

Renforcement de la protection sociale

Des progrès importants ont été réalisés au niveau régional, le taux de couverture médicale au niveau de la RCS est passé de 48,6% en 2017 à 67,4% en 2024, grâce à l'élargissement du Régime d'Assistance Médicale (RAMED) et à la mise en place de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) et des régimes de couverture sociale pour les indépendants et les non-salariés.

Dans ce cadre, l'effectif total des bénéficiaires de l'AMO au niveau de la région a atteint 577 447 en 2020, affichant une évolution positive de 7% entre 2015 et 2020. De même, le nombre de prestations de soins des bénéficiaires du RAMED au niveau de

la région a atteint 855 745 en 2018, soit une augmentation de 20% par rapport à 2016.

Par ailleurs, le régime AMO TADAMON a enregistré des progrès significatifs, en 2023 avec 1,1 million d'adhérents dans la région, dont 400 714 actifs et 726 310 ayants droit.

Vers une généralisation d'un enseignement de qualité

La région a accompli des progrès non négligeables en matière d'accès à l'enseignement général. En plus de la généralisation de l'enseignement primaire (6-11 ans), les taux de réalisation dans les autres cycles poursuivent leur amélioration, notamment celui de la préscolarisation des enfants de 4 à 5 ans, qui a connu un saut significatif de 11,3 points pour atteindre 83,35% en 2023-2024, contre 72,0% en 2020-2021. Pour l'enseignement secondaire collégial (12-14 ans), le taux de scolarisation a progressé de 5,4 points entre les années scolaires 2021-2022 et 2023-2024 passant respectivement de 80,4% à 85,8%. De même, pour l'enseignement secondaire qualifiant, le taux de scolarisation de la tranche d'âge 15-17 ans a enregistré, depuis 2020-2021, une hausse de 4,7 points pour atteindre 60,3% en 2023-2024.

En termes d'équité et d'égalité des chances, la parité de genre est pratiquement atteinte dans tous les cycles scolaires. En 2023-2024, l'indice de parité entre sexes (F/G) a atteint un taux de 0,93 au primaire, 0,93 au collège et 1,11 au qualifiant. Néanmoins, les disparités rural-urbain constituent toujours un défi à relever, du fait que l'indice de parité régional entre milieux (R/U) a enregistré pour la même année scolaire, un taux de 0,53 pour le cycle primaire, 0,35 pour le collégial et de seulement 0,16 pour le secondaire qualifiant.

Quant à la qualité de l'enseignement, les résultats du Programme National d'Evaluation des Acquis (PNEA) en 2019 ont montré que 63% des élèves en fin de cycle primaire public ont maîtrisé plus

de 69% du programme d'arabe et 49% de ces élèves ont assimilé plus de 71% du programme des mathématiques. Cependant, les élèves inscrits en fin de cycle secondaire collégial public sont moins performants en mathématiques, seuls 20% ont assimilé plus de 54% du programme.

Par ailleurs, la part des classes ayant un effectif inférieur ou égal à 36 a drastiquement évolué, passant de 56,99% en 2020-2021 à 62,06% en 2023-2024. S'agissant de l'évaluation des compétences des jeunes et adultes en Technologies d'Information et de Communication (TIC), la région s'est positionnée en 2018 au premier rang, avec une proportion de 36,3% dépassant la moyenne nationale de 10,1 points.

Pour l'enseignement supérieur, la région dispose de trois universités relevant du secteur public, à savoir : l'université Hassan II à Casablanca, l'université Hassan I^{er} à Settat et l'université Chouaïb Doukkali à El Jadida. L'effectif total des étudiants a augmenté de 27,9% entre 2017 et 2023, passant de 162 790 à 208 250 étudiants, dont 57,9% sont de sexe féminin. 68,9% de cet effectif sont concentrés dans la préfecture de Casablanca et 3569 sont des étrangers. La parité entre les sexes est acquise pour l'enseignement supérieur.

En effet, la part des étudiantes au niveau de la région est passée de 52,6% à 57,9% entre 2017 et 2023.

Aussi, en 2022-2023, l'effectif régional des diplômés universitaires était de 24 293 pour le cycle normal, 3624 pour celui des masters et 1191 diplômés en doctorat. Pour ce qui est de la recherche scientifique, l'effectif des enseignants-chercheurs en 2023-2024 a atteint 3 548 ayant contribué à la publication de 5711 articles scientifiques contre 1556 durant l'année 2016-2017.

Education et formation inclusive

Le nombre d'élèves en situation de handicap, au niveau de la région, a atteint à la rentrée scolaire 2023-2024, 10 369 élèves, dont 3 285 sont des filles. Quant aux établissements spécialisés et classés inclusifs, la région dispose en 2023-2024, de 1317 établissements publics et 594 établissements privés.

Par ailleurs, les enfants des réfugiés et des immigrés résidant dans le territoire de la région bénéficient, au même titre que les enfants

marocains, des programmes de soutien à la scolarisation. Ces dispositifs comprennent notamment l'initiative royale « un million de cartables », le programme « Tayssir », ainsi que l'accès aux internats, à la restauration scolaire et au transport scolaire. Leur effectif au niveau de la région s'élève à 2924 élèves pour l'année scolaire 2023-2024, dont 1407 de sexe féminin.

Renforcer l'autonomisation de la femme et l'égalité de genre

Des efforts importants ont été consentis ces dernières années pour améliorer le statut de la femme et combattre toutes les formes de discrimination envers elle, à travers une série de réformes constitutionnelles, institutionnelles et juridiques. Toutefois, ces actions n'ont pas eu d'impacts significatifs sur la réduction de ce phénomène. En effet, au niveau de la RCS, la prévalence de la violence à l'égard des femmes âgées de 15 à 74 ans, toutes formes confondues, était en 2019 de 71,1%.

S'agissant du mariage des filles mineures, la proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées pour la première fois avant l'âge de 18 ans, au niveau de la région, a atteint 7,3% en 2024. Toutefois, les statistiques relevant des tribunaux de la région révèlent une baisse significative des actes de mariages des filles mineures de 30,1% entre 2016 et 2021. Notons également que la part des actes de mariage des filles mineures par rapport au total des actes de mariage a reculé de 5,8% en 2016 à 4,1% en 2021.

Quant à la participation des femmes aux processus de prise de décisions, le taux de féminisation de la fonction publique était, en 2020, de 44,3% au niveau de la RCS, dépassant celui enregistré au niveau national de 3,6 points. Pour ce qui est de la représentativité parlementaire des femmes de la région, elle a atteint 20,8% en 2021. De même, on a constaté une amélioration de la représentativité des femmes à l'échelle locale. Entre les deux élections de 2015 et 2021, elle est passée de 20,0% à 25,9% au niveau des conseils communaux, de 7,7% à 37,0% au niveau des conseils provinciaux et préfectoraux. Quant au Conseil régional, cette proportion a connu, durant la même période, une hausse de 4 points pour atteindre 42,7% en 2021.

Par ailleurs, en dépit de l'augmentation de la proportion des femmes élues enregistrées dans les chambres professionnelles de la région, elle demeure encore faible. Elle a atteint, en 2021, 8,8% dans la chambre de commerce, de l'industrie et des services et 7,9% dans la chambre de l'agriculture contre respectivement 2% et 2,6% en 2015.

Accès à tous à un logement sûr, résilient et durable

Vu la complexité du phénomène et le poids des ménages résidant dans les bidonvilles, le programme « Villes sans Bidonvilles » a démarré dans sa première phase avec 88843 ménages à traiter entre 2006 et 2014, suivi d'une convention signée pour traiter 61000 ménages, en plus d'une autre convention pour le traitement de 20 474 ménages actuellement en cours. Ainsi, sept villes de la RCS ont été déclarées sans bidonvilles.

Par ailleurs, 2120 ménages ont bénéficié d'un relogement hors convention, tandis que 825 ménages ont reçu une indemnisation.

Notons que la région a besoin de 5443 logements pour mettre en place un nouveau programme pour l'éradication du phénomène. De même, le programme de requalification et restructuration a ciblé, au niveau de la région, 112 quartiers regroupant une population d'environ 503720 habitants. Ces efforts ont permis d'enregistrer des acquis se traduisant par la diminution continue de la proportion de l'habitat sommaire urbain, passant de 9,7% en 2014 à 8,0% en 2017, puis à 7,6% en 2024. Toutefois, elle demeure nettement plus élevée que celle affichée au niveau national (3,3% en 2024).

Concernant le programme des logements sociaux, 438 conventions ont été signées, comptabilisant 817679 logements et 195970 certificats de conformité attribués au niveau de la région. Quant au programme à faible VIT (Valeur Immobilière Totale) (140000 dirhams), 19 conventions ont été conclues, comptabilisant 8771 logements et 5903

certificats de conformité attribués au niveau de la région. Par ailleurs, le taux d'occupation, calculé en rapportant le nombre de personnes sur celui des pièces, est de 1,4 en 2024 (1,7 en milieu rural contre 1,3 en milieu urbain).

Garantir l'accès de tous à l'eau, l'assainissement et l'électricité

Les efforts déployés au niveau de la région en matière de renforcement des infrastructures, de mobilisation, de production et de distribution d'eau ont permis de sécuriser l'approvisionnement en eau potable. En milieu urbain, l'accès à l'eau potable est généralisé d'une manière régulière et continue, le taux de raccordement à domicile au réseau d'eau potable a atteint 97,3%¹ en 2023. En milieu rural, l'accès à l'eau potable a connu des améliorations notables, en passant de 91% à 98,8% entre 2015 et 2024².

En matière d'assainissement liquide, de fortes disparités persistent encore selon le milieu de résidence. Si le raccordement au réseau public d'assainissement liquide en milieu urbain a atteint 93,9% en 2024, il reste toutefois très faible en milieu rural, vu la nature du relief et la dispersion des habitations, avec un taux ne dépassant pas 15,9% en 2024. L'utilisation des fosses septiques est l'alternative la plus adaptée et répandue en milieu rural avec un taux de 47,4%.

L'accès à l'électricité est quasi généralisé dans la région de Casablanca-Settat. En effet, la proportion de ménages de la RCS ayant accès à l'électricité est passée de 98,6% en 2017 à 99,6% en 2023. En milieu urbain, presque la totalité des ménages (99,9%) sont équipés d'électricité en 2023. Ce taux a connu également une nette amélioration en milieu rural, grâce aux effets du Programme d'Electrification Rurale Global (PERG) pour atteindre 98,5% pour la même année.

1 - HCP, Enquête Nationale sur l'Emploi

2- ONEE-Branche Eau

Des inégalités sociales et spatiales persistantes

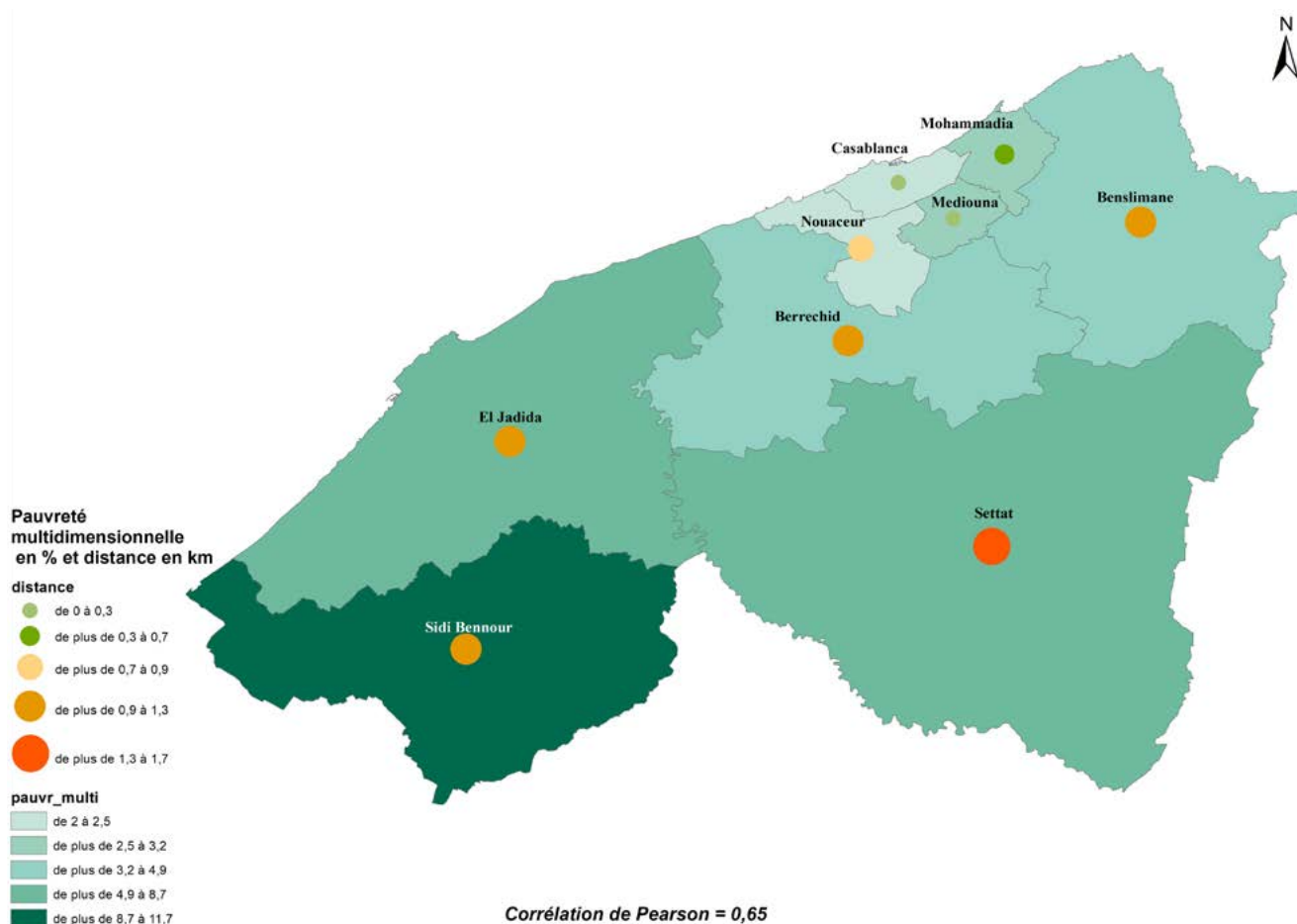
Les inégalités du niveau de vie, mesurées par l'indice de Gini relatif aux dépenses de consommation des ménages, sont creusées entre 2014 et 2022, passant de 39,6% à 42,4% au niveau de la région, contre une hausse de 39,5% à 40,5% au niveau national. De plus, les disparités entre les milieux urbain et rural, mesurées par le rapport entre le niveau de vie moyen des citadins et celui des ruraux, sont nettement creusées dans la RCS, passant de 1,9 fois en 2014 à 2,1 fois en 2022, contre une stabilité au niveau national.

En outre, les 10% les plus aisés au niveau de la région concentrent 34,8% des dépenses totales de consommation des ménages, contre 2,8% des moins aisés (1^{er} décile). L'évolution

de l'écart relatif au niveau de vie (rapport inter-décile) entre ces deux catégories sociales corrobore l'accentuation des inégalités dans la répartition sociale des dépenses. Il est passé de 11,1 fois en 2014 à 12,5 fois en 2022.

La répartition spatiale des indicateurs de pauvreté monétaire et multidimensionnelle révèle de fortes disparités à l'échelle provinciale, préfectorale et communale et entre les deux milieux urbain et rural. Ainsi, en 2014, le taux de pauvreté monétaire a oscillé entre 5,9% au niveau de la province d'El Jadida et 1,2% à la préfecture de Casablanca ; le rural a enregistré un taux (5,1%) équivalent à trois fois celui de l'urbain (1,7%). La pauvreté multidimensionnelle a également affiché, en 2024, un écart de 7,6 points entre le milieu rural (9,9%) et le milieu urbain (2,3%) et une étendue de 9,7 points entre la province de Sidi Bennour (11,7%) et la préfecture de Casablanca (2,0%).

Cartographie du taux de pauvreté multidimensionnelle et distance à une route goudronnée par province - 2024



L'Indice de Développement Humain (IDH) en 2014 a oscillé entre 0,838 enregistré au niveau de la préfecture de Casablanca et 0,680 constaté au niveau de la province de Sidi Bennour. Quant à l'Indice de Développement Social (IDS) renseignant sur l'accès de la population aux infrastructures sociales de base en milieu rural, il a enregistré une étendue de 0,332 entre la province de Mediouna (0,839) et la province de Settat (0,507).

Croissance économique durable et emploi décent

La région de Casablanca-Settat est le premier pourvoyeur de la richesse nationale

L'évolution du taux de croissance économique à l'échelle de la région révèle une tendance baissière entre 2015 et 2022, passant de 7,0% en 2015 à 0,2% en 2022 (contre respectivement 4,5% et 1,5% au niveau national). Avec cette croissance, la région contribue de 0,1 point à la croissance de l'économie nationale en 2022 contre 2,2 points en 2015. La RCS demeure la première région créatrice de la richesse nationale, elle a réalisé, en 2022, un PIB de près de 417,8 milliards de dirhams, ce qui représente près d'un tiers du PIB national. De même, le PIB par habitant de la région s'est également accru significativement, en passant de 45 773 dirhams en 2015 à 54 997 dirhams en 2022, enregistrant ainsi un PIB par habitant supérieur à la moyenne nationale (36 284 dirhams). Par ailleurs, entre 2019 et 2020, et suite aux effets de la crise sanitaire (Covid 19), la région a affiché une croissance négative du PIB régional (-7,0%) contre (-7,2%) au niveau national.

Pour un plein emploi et un travail décent pour tous

L'examen de la situation régionale du marché du travail en 2023 révèle que la RCS abrite, à elle seule, 22,4% de l'ensemble des actifs âgés de 15 ans et plus, enregistrant ainsi un taux d'activité de 46,1%, supérieur à la moyenne nationale (43,6%). La région a également enregistré un taux d'emploi passant de 45,0% en 2019 à 39,2% en 2023, contre 38,0% au niveau national. Ce taux cache des disparités par milieu de résidence (36,5% en milieu urbain contre 49,7% en milieu rural) et par sexe (60,2% pour les hommes et 18,9% pour les femmes).

Par ailleurs, la région concentre, en 2023, plus d'un quart des chômeurs (25,8%) enregistrés au niveau national. La région a affiché en 2023, un taux de chômage de 15,0% contre 11,3% en 2017. C'est un taux supérieur à celui enregistré au niveau national (13,0%). En plus, le chômage demeure un phénomène purement urbain (17,8% en milieu urbain contre 6,1% en milieu rural), qui touche beaucoup plus les femmes que les hommes (18,3% contre 13,9%) et affecte plus les détenteurs d'un diplôme supérieur (24,1%). Aussi, les jeunes de la région, âgés de 15 à 24 ans, sont les plus exposés au phénomène du chômage (40,8%) en 2023.

Quant au taux du sous-emploi au niveau de la région, on a enregistré une tendance baissière entre 2017 et 2023, passant de 7,5% à 6,9%. Pour ce qui est de la part d'enfants âgés de 7 à 17 ans qui exercent une activité économique au niveau de la région de Casablanca-Settat, elle représente 1,5% de cette catégorie de population, contre 1,4% au niveau national en 2023. Par ailleurs, le taux des NEETs chez les jeunes âgés de 15-24 ans au niveau de la RCS, demeure élevé même s'il a connu une légère baisse, passant de 24,2% en 2017 à 23,5% en 2023.

Promotion des énergies renouvelables et efficacité énergétique

Le potentiel des énergies renouvelables provient essentiellement de l'énergie hydroélectrique, développée dans la RCS au niveau des 4 barrages qui produisent environ 170 GWh/an avec une puissance installée de 197 MW. Les autres énergies renouvelables sont sous-utilisées, malgré les potentialités importantes en matière d'énergies éolienne et solaire. Toutefois, le secteur des énergies renouvelables a connu au niveau de la région une dynamique prometteuse ces dernières années. En effet, la capacité électrique installée des sources renouvelables dans la région a atteint 250,19 MW en 2021, composée de 5,19 MW d'énergie solaire, de 36 MW d'énergie éolienne et de 209 MW d'énergie hydroélectrique, représentant environ 7,1% de la capacité électrique régionale.

Dans le cadre de la déclinaison de la stratégie énergétique nationale au niveau territorial, des actions ont été initiées au niveau de la région. On peut citer la matrice énergétique en tant qu'étude lancée par l'AMEE pour caractériser le profil de consommation de la RCS ; l'étude englobe tous les secteurs d'activité, à savoir le résidentiel, l'industrie, le transport et l'agriculture.

Aussi, dans le cadre des orientations du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) de Casablanca, 18 883 luminaires LED ont été installés et exploités en fin 2021. De même, le programme Mosquées Vertes de l'AMEE, visant la réduction de la consommation énergétique de l'ordre de 40%, a permis de réaliser de nombreux projets au niveau de la région. Dans ce cadre, la mosquée Hassan II de Casablanca a participé à la 11^{ème} édition de la Earth Hour initiée par le Fonds Mondial pour la Nature (WWF) en partenariat avec l'AMEE.

D'autres efforts ont été également déployés dans le secteur industriel pour l'amélioration de l'efficacité énergétique, entre autres, l'Ecoparc de Berrechid dédié aux industries propres et au « green business » comme projet ayant pour objectif de développer l'efficacité énergétique des matériaux de construction.

En outre, la 7^{ème} édition des rencontres africaines de l'efficacité énergétique, organisée en septembre 2022 à Casablanca, a fait l'objet de la signature des conventions portant sur la promotion, le renforcement de capacité et la sensibilisation sur l'efficacité énergétique et le froid, étant un facteur majeur de développement durable.

Gestion durable des ressources naturelles et lutte contre les changements climatiques

Gestion durable des ressources naturelles et des déchets

Afin de sécuriser l'Alimentation en Eau Potable et Industrielle (AEPI) de la région et de faire face au stress hydrique, la RCS s'oriente vers la réutilisation des eaux usées traitées et le dessalement de l'eau de mer.

Au niveau de la RCS, le volume des eaux usées brutes s'élève à 154,6 Mm³/an dont 125,4 Mm³/an sont rejetées en milieu marin. Le volume des eaux usées traitées dans la région est de l'ordre de 133 Mm³/an assuré par 18 stations d'épuration avec un volume actuel global de réutilisation estimé à environ 5 Mm³/an.

Pour ce qui est du dessalement de l'eau de mer, la plateforme industrielle de Jorf Lasfar est alimentée, depuis 2016, par la plus grande

station de dessalement d'eau de mer au Maroc, d'une capacité annuelle de 25 millions m³, son projet d'extension permettra d'atteindre une capacité totale de 40 millions m³ par an.

En outre, pour avoir une équité par rapport à l'accès à l'eau, un mégaprojet de station de dessalement d'eau de mer de Casablanca a été lancé par l'ONEE-branche eau, ayant une capacité de 548000 m³ par jour extensible à 822000 m³ par jour d'eau traitée, et a pour objectif de fournir de l'eau à plusieurs villes (Casablanca, Settat, Berrechid, Azemmour et El Jadida).

Par ailleurs, la région de Casablanca-Settat génère une quantité de déchets ménagers et assimilés (DMA) estimée à 1,7 million de tonnes, dont 88% sont produites en milieu urbain. La région se classe ainsi en tête des régions avec 25% de la quantité produite dans le milieu urbain au niveau national. Aussi, la RCS disposant du plus grand gisement de déchets au Maroc, se caractérise par un taux de collecte élevé en milieu urbain (95%), mais un taux de mise en décharge contrôlée et de recyclage des déchets faibles (respectivement 62% et 10%). En plus, la région concentre plus de 60% de la quantité produite de Déchets Industriels (DI) et 10,6% de la production de Déchets de Construction et de Démolition (DCD), comparativement au niveau national. En outre, les Déchets Dangereux (DD) posent également d'énormes problèmes de stockage et de traitement sécurisé. La région produit environ 101 000 tonnes par an, soit 32% de la production nationale.

Préservation des écosystèmes

Pour les écosystèmes forestiers, la région est dotée d'une surface forestière s'étendant sur une superficie globale de 120 900 ha, représentant 6,28% de la surface de la région. Les forêts naturelles occupent un taux de 49,55% du total de la superficie forestière. De même, la province de Benslimane concentre 77,8% des forêts naturelles de la région. Quant aux aires protégées, la RCS abrite 8 Sites d'Intérêt Biologique et Ecologique (SIBE) qui s'étendent sur une superficie de 46 200 ha. En plus des 3 zones humides classées Ramsar, la région compte 2 SIBEs continentaux terrestres sur une superficie de 18000 ha et 5 SIBEs littoraux.

S'agissant du potentiel maritime de la région de Casablanca-Settat, celle-ci jouit d'un littoral au niveau de la façade atlantique de plus de 240 km, elle abrite de grands ports stratégiques d'importance nationale (Casablanca, Jorf Lasfar, et Mohammadia), ainsi que des ports de pêche

situés à Casablanca, Mohammadia, El Jadida, et Jorf Lasfar. De plus, l'écosystème marin abrite une richesse en ressources halieutiques diversifiées et de grande valeur commerciale devant être préservées et valorisées (plus de 50 espèces y sont débarquées). Dans le cadre de la préservation des stocks en ressources halieutiques, le secteur s'est doté d'un arsenal juridique de lutte contre la pêche Illicite Non déclarée et Non réglementée à travers des plans d'aménagement des espaces halieutiques. Au niveau de la RCS, l'impact des mesures d'aménagement a commencé à être perçu à partir de 2018. En effet, une amélioration des quantités débarquées est observée pour atteindre un pic en 2021 (+62%).

Afin de valoriser les potentialités identifiées dans la région en termes de culture d'algues et de coquillages, le plan aquacole de cette région a permis l'identification de 13 parcelles dédiées à l'algoculture et de 9 parcelles dédiées à la conchyliculture, en plus de 8 fermes actives, dont 7 fermes ostréicoles dans la lagune de Oualidia et une ferme d'algoculture à Sidi Rahal. Ainsi, la RCS jouit de la présence de 10 parcs ostréicoles opérationnels à Oualidia.

Prévention et limitation de l'impact des catastrophes

Pour faire face aux différents risques naturels ou technologiques qui menacent le territoire de la région et dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Gestion des Risques des Catastrophes Naturelles 2020-2030, la région a réalisé une étude pour l'identification et la gestion des risques naturels dans la région de Casablanca-Settat en 2021. De plus, le plan ORSEC de la province de Settat (2020/2021) a permis de recenser 145 sites inondables et d'identifier les points sensibles sur le réseau routier et les constructions situées sur les lits des oueds.

Plusieurs ouvrages ont été réalisés pour protéger les sites de la région contre les inondations, à savoir: la construction en 2017 du Super Collecteur Ouest (SCO) et le détournement des crues de l'Oued Bouskoura au niveau de Casablanca. Il y a lieu de noter que l'Agence du Bassin Hydraulique de Bouregreg-Chaouia (ABHBC) a identifié au niveau de la RCS 40 localités qui connaissent des risques d'inondations, avec plus de 100 points noirs. En 2021, les inondations ont causé au niveau de la région 33 blessés.

Lutte contre les changements climatiques

L'évaluation de la vulnérabilité au changement climatique réalisée dans le cadre du Plan Climat Territorial fait ressortir que la RCS est fortement exposée au changement climatique. En 2016, les émissions de GES de la région de Casablanca-Settat ont été estimées à 35 890 Gg.eqCO₂, (hors secteur de la Foresterie et autres Affectations des Terres (FAT)), soit 41% du total national et 79% du total de ces émissions proviennent du secteur de l'énergie. Dans ce contexte, la région s'est dotée, en 2021, de son Plan Climat Territorial (PCT), qui constitue un outil stratégique pour la lutte contre le changement climatique au niveau territorial, à travers les actions de réduction des émissions dans le cadre du plan régional d'atténuation des émissions de GES et des mesures de résilience dans le cadre du plan régional d'adaptation au changement climatique.

Quant à la gestion des incendies de forêts, un plan directeur pour la protection, la prévention et la lutte contre les incendies de forêts a été adopté. La superficie moyenne incendiée est passée de 15,73 ha durant la période 2013-2018 à 8,12 ha au cours de la période 2019-2024.

Dimension paix et justice

Accès de tous à la justice et instauration des institutions efficaces et ouvertes

Le cadre légal a été renforcé par l'adoption, en 2018, de la loi 76-15 relative à la régionalisation du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH), permettant ainsi de créer la Commission Régionale des Droits de l'Homme (CRDH) de Casablanca-Settat ayant pour mission la prévention, la protection et la promotion des droits de l'Homme au niveau régional et local.

S'agissant de la population carcérale en instance de jugement au niveau de la région, le nombre de personnes en détention provisoire est passé de 11 768 en 2022 à 14 233 en 2023, enregistrant ainsi une augmentation globale de 20,9% entre 2022 et 2023.

Pour ce qui est du nombre de victimes d'homicide volontaire pour 100 000 habitants, il est passé de 1,1 en 2016 (1,6 au niveau national) à 1,2 en 2020 pour atteindre 1,5 en 2021.

A propos de victimes de la traite des personnes, en 2021, la région a enregistré 50 cas, dont 32 se rapportant aux femmes.

Aussi, les données de l'Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des femmes et des hommes, réalisée par le Haut-Commissariat au Plan en 2019, révèlent qu'au niveau de la région de Casablanca-Settat, la prévalence de la violence à l'égard des femmes âgées de 15 à 74 ans, toutes formes confondues, était de 71,1%.

Afin d'assurer les droits de l'enfance, la région a mis en place des dispositifs territoriaux intégrés pour la protection de l'enfance, au niveau de la préfecture de Casablanca-Anfa en 2020, et des deux provinces de Settat et d'El Jadida en 2021. Au total, la région compte, en 2021, 8 unités de protection de l'enfance (UPE) et 9 cellules qui ont accueilli, au cours de la même année, 1763 bénéficiaires encadrés par 18 encadrants.

En matière d'efficacité des institutions, il a été lancé un certain nombre de réformes structurelles portant sur le processus de la régionalisation avancée, le chantier de la déconcentration administrative, le renouvellement du cadre institutionnel, la simplification et la modernisation des procédures, la numérisation et la moralisation de l'administration publique. Ces actions ont été renforcées au niveau de la RCS par la mise en place du schéma directeur de la déconcentration administrative, les nouvelles réformes du CRI, la création d'une Agence Régionale d'Exécution des Projets (AREP) et l'implantation au niveau de la RCS des Sociétés de Développement Local de Casablanca.

De même, l'entrée en vigueur de la loi n° 31-13 le 12 mars 2020 constitue un tournant majeur pour la consécration des droits des citoyens en leur permettant d'accéder à l'information auprès de toutes les administrations et institutions publiques.

Dimension partenariat

Des partenariats pour le développement durable

S'inscrivant dans l'engagement du Maroc en faveur de la coopération tripartite et multilatérale, de nombreux accords de partenariats ont été signés au niveau de la région de Casablanca-Settat, en l'occurrence le partenariat de coopération Compact II conclu entre le Maroc et le Millenium Challenge Corporation (MCC) visant la réalisation de sept projets Fonds des Zones Industrielles Durables (FONZID) dans la région.

Sur le plan de la formation et de la recherche scientifique, plusieurs conventions ont été signées entre les universités de la région et des universités et institutions de recherche relevant des pays d'Europe, d'Amérique et d'Asie dans les domaines d'innovation, des sciences de la santé, des finances, des langues et cultures...

S'agissant de la dimension sociale, on peut citer le partenariat entre l'ONU-Femmes et le département de la Pêche Maritime avec l'appui financier du gouvernement japonais, conclu en mars 2021, pour un projet innovant d'appui aux femmes pêcheurs à pied pour un accès durable aux ressources halieutiques dans les zones les plus vulnérables.

Quand au volet environnemental, un partenariat signé entre l'OCP et l'African Sustainable Agriculture Research Institute (ASARI) au sujet du projet de lutte contre la salinité des sols réalisé à Sidi Abed-Oulad Ghanem (Province d'El Jadida). Aussi, la convention signée avec le Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts en vue de répertorier le patrimoine matériel régional et qui concerne également le patrimoine paysager, l'action portant sur la création d'un pôle dédié aux industries créatives et culturelles, avec l'appui d'instances internationales telles que l'UNESCO, l'ICOMOS (Conseil International des Monuments et des Sites) et l'ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel).

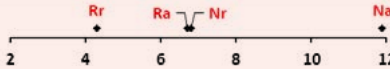
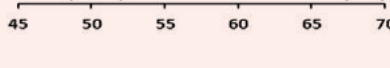
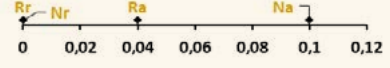
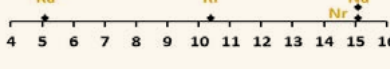
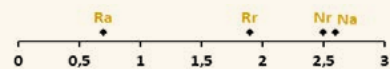
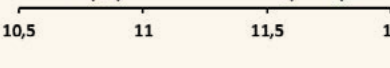
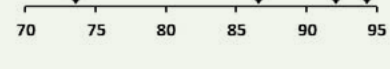
En matière de Partenariat Public-Privé, des projets ont été concrétisés au niveau de la RCS, dont principalement les cinq parcs industriels. De même, en 2020, dans le cadre du programme «Imtiaz-Technologies Covid-19», 17 projets d'investissement portés par des TPME, au niveau de la RCS, ont été approuvés.

En termes de Partenariat Etat-associations, des initiatives de partenariats ont été entreprises au profit de la société civile, visant à renforcer les capacités des associations pour qu'elles puissent être en mesure de contribuer effectivement à la réalisation des ODD, conformément à leurs attributions constitutionnelles.

L'année 2023 a été marquée par le partenariat stratégique scellé entre CFC Authority et le Conseil de la Région Casablanca-Settat pour la mise en place d'un dispositif de communication ambitieux et la création au cœur de CFC de l'Africa Finance Institute.

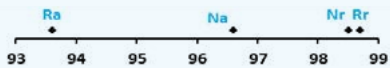
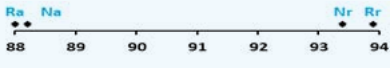
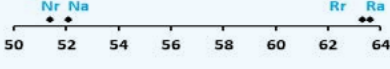
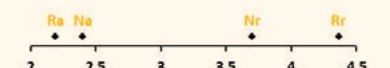
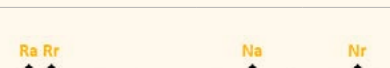
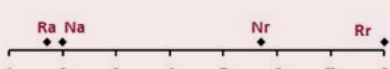
Par ailleurs, le Conseil de la Région Casablanca-Settat a adopté 249 conventions au titre des années 2022 et 2023, dont 149 s'inscrivent dans le cadre du PDR 2022-2027, validé par l'autorité gouvernementale en charge de l'Intérieur. La contribution des partenaires représente 64% du budget global de ces conventions.

Positionnement de la région de Casablanca-Settat par rapport au national au regard des ODD

ODD	INDICATEURS	RCS		MAROC		REGION		NATIONAL		SITUATION ACTUELLE & EVOLUTION
						ANCIEN	RECENT	ANCIEN	RECENT	
						Ra	Rr	Na	Nr	
1 PAS DE PAUVRETÉ 	Proportion de la population vivante au-dessous du seuil national de pauvreté (en %)	2014	2022	2014	2022					En 2022, la RCS a affiché un taux de pauvreté monétaire plus faible que celui constaté au niveau national, enregistrant une baisse de 0,4 point entre 2014 et 2022 comparé à 0,9 pour le national.
	Proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, telles que définies par chaque pays (en %)	2014	2024	2014	2024					En 2024, la RCS a affiché un taux de pauvreté multidimensionnelle 1,6 fois plus faible que celui constaté au niveau national, soit une diminution de 2,4 points entre 2014 et 2024 contre 5,1 pour le national.
	Taux de couverture médicale (en %)	2017	2024	2015	2024					Le taux de couverture médicale régional est inférieur à celui du Maroc malgré qu'il ait connu une nette amélioration entre 2017 et 2024 (+ 18,8 points).
2 FAIM «ZÉRO» 	Prévalence de la sous-alimentation (en%)	2014	2022	2014	2022					En 2022, la RCS et le Maroc ont enregistré un taux de prévalence de la sous-alimentation insignifiant.
	Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans (en %)	2011	2018	2018	2020					En 2018, cette prévalence est moins élevée dans la RCS que celle observée pour le Maroc, soit moins de 4,7 points.
	Prévalence de la malnutrition : émaciation chez les enfants de moins de 5 ans (en %)	2011	2018	2018	2020					En 2018, la prévalence en question est moins élevée au niveau régional par rapport à celle constatée au Maroc, soit moins de 0,7 point.
	Prévalence de la malnutrition : surpoids chez les enfants de moins de 5 ans (en %)	2011	2018	2018	2019					En 2018, la prévalence enregistrée au niveau régional dépasse celle observée pour le Maroc de 0,8 points.
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (en %)	2011	2018	2011	2018					En 2018, la proportion concernant la région est plus importante que celle constatée au niveau national, soit une augmentation de 2 points entre 2011 et 2018 contre 13 pour le national.

ODD	INDICATEURS	RCS		MAROC		REGION		NATIONAL		SITUATION ACTUELLE & EVOLUTION
						ANCIEN	RECENT	ANCIEN	RECENT	
						Ra	Rr	Na	Nr	
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	Incidence de la tuberculose pour 100 000 habitants	2017	2023	2015	2023					Bien que le nombre de cas de tuberculose pour 100 000 habitants, ait connu une baisse de 9,5 points entre 2017 et 2023, il reste légèrement plus élevé que celui du national.
		111,0	101,5	101,0	87,6					
	Taux de mortalité lié aux accidents de la route pour 100 000 habitants	2017	2023	2017	2023					Le taux régional, dépassant en 2023 de 0,7 point celui constaté au niveau national, a enregistré une baisse moins importante (-0,5 point) pour la RCS contre une hausse observée au niveau national (+0,9 point) entre 2017 et 2023.
		11,5	11,0	9,4	10,3					
	Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale (en %)	2011	2018	2011	2018					En 2018, la proportion régionale dépasse celle constatée au niveau national de 4,6 points. La RCS a enregistré une augmentation de 3,3 points entre 2011 et 2018 contre 1,3 pour le national.
		59,3	62,6	56,7	58,0					
	Proportion de la population consacrant une grande part supérieur à 10% de ses dépenses ou de ses revenus domestiques aux services de soins de santé des dépenses des ménages	2014	2022	2014	2022					La proportion régionale, dépassant en 2022 de 0,8 point celle constatée au niveau national, a affiché une baisse de 1 point contre 2,1 pour le Maroc entre 2014 et 2022.
		13,1	12,1	13,4	11,3					
	Proportion de la population consacrant une grande part plus de 25% de ses dépenses ou de ses revenus domestiques aux services de soins de santé	2014	2022	2014	2022					Les proportions régionale et nationale sont presque similaires en 2014 et 2022.
		2,0	1,5	2,0	1,7					
	Taux de mortalité attribuable à la pollution de l'air dans les habitations et à la pollution de l'air ambiant (pour 100000 habitants) au niveau de la ville de Casablanca	2014		2019						En 2014, la ville de Casablanca était la plus polluée parmi les 8 villes marocaines ciblées par l'étude de la Banque Mondiale.
		30,7		28,0						
	Proportion de la population cible ayant reçu tous les vaccins prévus par le programme national (en %)	2011	2018	2011	2018					La proportion régionale est presque semblable à celle du Maroc. L'évolution entre 2011 et 2018 est plus importante pour le Maroc que pour la région.
		95,4	95,5	90,9	94,5					
	Densité médicale pour 10 000 habitants	2017	2023	2017	2023					La région a enregistré une densité médicale pour 10 000 habitants plus importante que le national en 2017 et 2023.
		10,4	11,6	6,7	8,1					
	Densité paramédicale pour 10 000 habitants	2017	2023	2017	2023					La densité paramédicale régionale pour 10 000 habitants demeure inférieure à la moyenne nationale, tant en 2017 qu'en 2023.
		5,9	7,9	8,5	10,5					

ODD	INDICATEURS	RCS	MAROC	REGION		NATIONAL		SITUATION ACTUELLE & EVOLUTION		
				ANCIEN	RECENT	ANCIEN	RECENT			
				Ra	Rr	Na	Nr			
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	Taux d'achèvement de l'enseignement primaire, premier et deuxième cycle de l'enseignement secondaire (en %)	2023/2024	2023/2024					En 2023/2024, le taux d'achèvement au niveau de l'enseignement collégial et qualifiant est plus marqué dans la région qu'au niveau national, soit respectivement un écart de 3,5 et 4,2 points.		
	Primaire	94,3	94,2							
	Collège	73,4	69,9							
	Qualifiant	53,2	49,0							
	Taux de participation à des activités d'apprentissage organisées (un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire) (en %)	2024	2024					Ce taux est presque similaire dans la région qu'au niveau national.		
	38,8	39,1								
	Indices de parité (Filles/Garçons)	2017	2023	2017	2023					De 2017 à 2023, l'amélioration de l'indice de parité au niveau national est nettement plus prononcée qu'au niveau régional pour le collégial et le qualifiant.
	Primaire	0,91	0,93	0,94	0,97					
	Collège	0,91	0,93	0,88	0,95					
	Qualifiant	1,06	1,11	1,01	1,16					
	Taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus (en %)	2014	2024	2014	2024					En 2024, le taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus est plus élevé dans la région qu'au Maroc.
	73,8	80,4	67,8	75,2						
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans ou plus ayant vécu en couple victimes de violences physiques, sexuelles ou psychologiques infligées au cours des 12 mois précédents par leur partenaire actuel ou un ancien partenaire (en %)	2019	2019					En 2019, cette proportion est plus élevée dans la région qu'au Maroc.		
	60,3	44,0								
	Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans ou plus victimes de violences sexuelles infligées au cours des 12 mois précédents par une personne autre que leur partenaire intime (en %)	2019	2019					En 2019, cette proportion est plus accentuée au niveau régional qu'à l'échelle nationale.		
	12,0	8,5								
	Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (Les deux chambres) (en %)	2016	2021	2016	2021					Les proportions sont identiques autour de 1/5 aux niveaux régional et national entre 2016 et 2021.
	20,8	20,8	20,5	21,2						

ODD	INDICATEURS	RCS		MAROC		REGION		NATIONAL		SITUATION ACTUELLE & EVOLUTION
						ANCIEN	RECENT	ANCIEN	RECENT	
						Ra	Rr	Na	Nr	
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT	Proportion de la population utilisant des services alimentation en eau potable gérés en toute sécurité (en %)	2017	2023	2017	2023					
	Urbain (Taux de raccordement)	95,1	97,3	97,6	99,0					Raccordement au réseau d'eau potable quasi-généralisé en milieu urbain.
	Rural (Taux d'accès)	93,6	98,7	96,6	98,5					Amélioration notable d'accès à l'eau potable en milieu rural.
	Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon (en %)	2014	2024	2014	2024					
	Urbain (réseau public)	88,0	93,9	88,2	93,4					Taux de raccordement quasi généralisé dans le milieu urbain (Région et Maroc).
	Rural (réseau public et fosse septique)	63,6	63,3	52,1	51,4					Le taux d'accès à un assainissement liquide amélioré (réseau public et fosse septique) est supérieur dans la région par rapport à la moyenne nationale.
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE	Proportion de la population ayant accès à l'électricité (en %)	2017	2023	2017	2023					Quasi-généralisation d'accès à l'électricité aux deux niveaux.
	Part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie (en %)	2017	2021	2017	2021					Amélioration de la part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie aux niveaux régional et national malgré qu'elle reste en-dessous des objectifs.
	Puissance installée renouvelable (en Watts par habitant)	2017	2021	2017	2021					Amélioration de la puissance installée renouvelable par habitant pour la région et le national, toutefois, elle reste moins importante au niveau régional.
	La proportion des ménages sédentaires utilisant les énergies renouvelables dans les travaux domestiques (en %)	2024		2024						En 2024, la proportion de ménages sédentaires utilisant des énergies renouvelables pour les travaux domestiques est similaire au niveau régional et national.
	Taux de croissance annuelle du PIB réel par habitant (en %)	2015	2022	2015	2022					Tendance baissière du taux de croissance entre 2015 et 2022 aux niveaux régional et national.
	Taux de croissance annuelle du PIB réel par personne pourvue d'un emploi (en %)	2018	2021	2018	2021					Une nette amélioration du taux en question a été observée au niveau régional, de manière plus marquée qu'à l'échelle nationale.
8 TRAVAIL, DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	Nombre de succursales de banques commerciales pour 100000 adultes	2017	2023	2017	2023					Bien que ce ratio ait connu une baisse au niveau régional entre 2017 et 2023, il demeure supérieur à celui enregistré au niveau national.

ODD	INDICATEURS	RCS		MAROC		REGION		NATIONAL		SITUATION ACTUELLE & EVOLUTION
						ANCIEN	RECENT	ANCIEN	RECENT	
						Ra	Rr	Na	Nr	
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	Taux de chômage (en %)	2016	2023	2016	2023					De 2016 à 2023, la région a vu une hausse de 5,7 points, supérieure à celle du Maroc qui était de 3,1 points.
	Proportion de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) non scolarisés et sans emploi, ni formation NEETs (en %)	2017	2023	2017	2023					La baisse de la proportion des NEETs est plus marquée au niveau national, mais leur part demeure inférieure dans la région par rapport à la moyenne nationale.
	Proportion d'enfants âgés de 7 à 17 ans qui travaillent (en %)	2017	2023	2018	2023					Cette proportion a connu une tendance baissière aux niveaux national et régional.
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année (en %)	2024		2024						Cette proportion est plus élevée au niveau national qu'au niveau de la région.
	Valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière, en proportion du PIB (en %)	2016	2022	2016	2022					La part de la VA de l'industrie manufacturière dans le PIB est plus significative au niveau régional qu'au niveau national.
	Emploi dans l'industrie manufacturière, en proportion de l'emploi total (en %)	2016	2023	2016	2023					De 2016 à 2023, l'emploi dans le secteur manufacturier régional a connu une hausse d'un point. Cette augmentation est plus marquée à l'échelle régionale qu'à l'échelle nationale.
10 INÉGALITÉS RÉDUITES	Taux de croissance des dépenses des ménages par habitant pour les 40% de la population les plus pauvres (en %)	2014	2022	2014	2022					Entre 2014 et 2022, la croissance a légèrement diminué davantage dans la région que sur le plan national, avec une baisse de 3 points contre 2,9 au niveau national.
	Proportion de personnes vivant avec moins de la moitié du revenu médian (en %)	2014	2022	2014	2022					En 2022, cette proportion est 2 fois plus faible dans la région qu'au Maroc.
11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats (en %)	2014	2024	2014	2024					Cette proportion a connu une tendance baissière aux niveaux régional et national, toutefois elle demeure nettement plus élevée dans la RCS.
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	Taux de collecte professionnelle des déchets ménagers en milieu urbain (en %)	2019		2020						Le taux de collecte des déchets ménagers en milieu urbain de la région est presque identique à celui du national.
	Taux de recyclage des déchets ménagers (en %)	2019		2019						Le taux de recyclage des déchets ménagers est similaire dans les deux niveaux.

ODD	INDICATEURS	RCS		MAROC		REGION		NATIONAL		SITUATION ACTUELLE & EVOLUTION
						ANCIEN	RECENT	ANCIEN	RECENT	
						Ra	Rr	Na	Nr	
13 MESURES RELATIVES A LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Nombre de personnes décédées, disparues ou directement touchées lors de catastrophes	2016	2023	2017	2023					En 2023, le nombre total de personnes décédées lors des catastrophes, au niveau de la région, est passé de 8 à 6. Quant au nombre total des blessés, il est de 7 personnes.
	Inondations									
	Personnes décédées	0	0	4	2					
	Personnes blessées	2	0	10	8					
	Eboulement du terrain									
	Personnes décédées	0	0	0	3					
	Personnes blessées	0	0	0	0					
	Effondrement de constructions									
	Personnes décédées	8	6	...	6					
	Personnes blessées	43	7	...	7					
	Émissions totales de gaz à effet de serre par an (En Gg.eqCO ₂)	2016		2010	2016					En 2016, les émissions totales de gaz à effet de serre dans la RCS constituaient 41,7% du total national.
		35890,0		73855,7	86123,7					
14 VIE AQUATIQUE	Proportion du PIB correspondant aux activités de pêche viables (en %)	2016	2021	2016	2021					L'apport du secteur de la pêche dans le PIB régional demeure faible.
		0,06	0,06	0,67	0,72					
15 VIE TERRESTRE	Surface des zones forestières, en proportion de la surface terrestre (en %)	2015	2021	2015	2020					Proportion faible aux niveaux régional et national.
		6,11	6,28	8	8,76					
	Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre et la biodiversité des eaux douces qui se trouvent dans des aires protégées (en %)	2015	2021	2015	2020					Proportion stable au niveau de la région avec une valeur inférieure à celle du national.
		4,0	4,0	8,85	9,90					
16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	Taux de féminisation de la fonction publique (en %)	2016	2020	2016	2020					Importance du taux de féminisation dans la fonction publique avec un taux plus élevé dans la région qu'au niveau national.
		43,0	44,3	39,3	40,7					
17 PARTENARIATS POUR LA REALISATION DES OBJECTIFS	Proportion du budget régional financé par les impôts régionaux (en %)	2017	2021	2017	2021					Cette proportion a connu une hausse au niveau régional de 4,8% entre 2017 et 2021, contre une diminution de 12,4% au niveau national.
		66,4	69,6	74,9	65,6					
	Investissements Directs Etrangers au niveau de la RCS en % du PIB de la région	2017	2019	2017	2021					Tendance baissière des IDE en proportion du PIB pour la région et le national, avec des pourcentages plus élevés au niveau de la RCS.
		6,2	4,1	2,4	1,6					
	Envois des MRE reçues par la RCS en % du PIB de la région	2021		2016	2021					Le volume des envois de fonds de travailleurs migrants (MRE) en proportion du PIB est plus faible au niveau régional qu'au national.
		3,9		6,2	7,3					

Mapping des principales stratégies et programmes déclinés au niveau de la RCS par ODD

Stratégies et programmes/Déclinaisons territoriales	Départements Responsables	ODD couverts
Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH)	Ministère de l'Intérieur	ODD1, ODD3, ODD4, ODD5, ODD6, ODD7, ODD8, ODD10, ODD16
Programme de réduction des disparités territoriales et sociales en milieu rural (2017,2023) PRDTS	Ministère de l'intérieur, Ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts	ODD1, ODD3, ODD4, ODD7, ODD8, ODD9, ODD10
Plan Maroc Vert (2008-2020)	Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts	ODD1, ODD2, ODD6, ODD8
Stratégie agricole Génération Green (2020- 2030)	Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts	ODD1, ODD2, ODD6, ODD8
Programme GISSR	Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille	ODD1, ODD5, ODD10
Refonte du Système de la Protection Sociale	Ministère de la santé et de la protection sociale	ODD1, ODD3, ODD10
Régime de couverture médicale (RAMED, AMO)	Ministère de l'intérieur, Ministère de la santé et de la protection sociale	ODD1, ODD3
Politique publique intégrée de la protection de l'enfance au Maroc 2015-2025	Ministère de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille	ODD3, ODD5, ODD16
Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau Potable (PAGER)	Ministère de l'Equipeement et de l'Eau	ODD1, ODD6, ODD10
Programme d'Electrification Rurale Globale (PERG)	Ministère de l'Equipeement et de l'Eau	ODD1, ODD7, ODD10
Programme National de Construction des Routes Rurales (PNER)	Ministère de l'Equipeement et de l'Eau	ODD1, ODD9, ODD10
Programme « villes sans bidonvilles »	La Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville	ODD1, ODD10, ODD11
Fonds d'appui à la cohésion sociale (2012-2020)	Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille	ODD1, ODD3, ODD4, ODD10
Programme National d'Economie de l'Eau d'Irrigation (PNEEI)	Ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts	ODD2, ODD6
Stratégie Halieutis	Ministère de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts : Département de la pêche maritime	ODD2, ODD14
Programme National d'Aménagement du Littoral (PNAL)	Ministère de l'agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts : Département de la pêche maritime	ODD2, ODD14
Programme de la Surveillance de la Grossesse et de l'Accouchement (PSGA)	Ministère de la santé et de la protection sociale	ODD3
Programme National de Planification Familiale	Ministère de la santé et de la protection sociale	ODD3
Stratégie Nationale de Nutrition 2011-2019	Ministère de la santé et de la protection sociale	ODD2, ODD3
Programme National d'Immunisation	Ministère de la santé et de la protection sociale	ODD3
Plan opérationnel régional pour la prévention et le contrôle de la Tuberculose-Plan d'extension 2021-2023	Ministère de la santé et de la protection sociale	ODD3
Plan Stratégique National de lutte contre le VIH 2017-2021	Ministère de la santé et de la protection sociale	ODD3
Stratégie de prévention de la réintroduction du paludisme au Maroc	Ministère de la santé et de la protection sociale	ODD3

Stratégies et programmes/Déclinaisons territoriales	Départements Responsables	ODD couverts
Plan national 2020-2029 de prévention et de contrôle du cancer	Ministère de la santé et de la protection sociale	ODD3
Plan national d'accélération de la mise à niveau des urgences 2019-2021	Ministère de la santé et de la protection sociale	ODD3
Stratégie nationale de la sécurité routière 2017-2026	NARSA	ODD3, ODD9, ODD11
Vision stratégique de l'éducation 2015-2030	Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports	ODD4, ODD11, ODD17
La loi-cadre 51.17 relative à la réforme du système d'éducation et de formation	Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports	ODD4, ODD17
Programme national pour le développement du préscolaire 2018-2028	Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports	ODD4
Programmes en faveur de la généralisation et de l'inclusion scolaire à travers le programme TAYSSIR, École de la deuxième chance	Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports	ODD4, ODD10
Programme de création de «centres de développement artistique et culturel»	Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication	ODD4, ODD11
Stratégie nationale de la formation professionnelle 2021	Département de la Formation Professionnelle	ODD4
Programmes d'alphabétisation	Agence Nationale de Lutte Contre l'Analphabétisme	ODD4, ODD10
Plan d'action national en matière de démocratie et de droits de l'Homme	Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH)	ODD1, ODD2, ODD4, ODD5, ODD6, ODD7, ODD8, ODD10, ODD16, ODD17
Politique de l'autonomisation économique de la femme rurale 2022	Bank Al Maghrib, BERD, AFI	ODD1, ODD5, ODD8
Politique nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes et filles à l'horizon 2030	Ministère de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille	ODD5, ODD16
Programmes de prévention des inondations de l'ABHBC et ABHOER (Plan national de protection contre les inondations)	Bassin hydraulique de Bouregreg et de la Choauia et d'Oum Errabia ABHBC et ABHOER	ODD6, ODD13
Plan Climat Territorial	Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable	ODD7, ODD12, ODD13, ODD15
Schéma Régional de préservation de l'Environnement et de lutte contre les Changements Climatiques (SRECC)	Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable	ODD12, ODD13, ODD15
Plan d'aménagement aquacole de la région de Casablanca-Settat	Agence Nationale pour le développement de l'aquaculture (ANDA)	ODD2, ODD13, ODD14
Schéma Régional du Littoral de la Région de Casablanca Settat (SRL-CS) (Plan National du Littoral (PNL))	Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable	ODD6, ODD14
Plan National de l'Eau 2020-2050 (PNE)	Ministère de l'Équipement et de l'Eau	ODD6
Plan Directeur d'Aménagement Intégré des Ressources en Eau (PDAIRE)	Ministère de l'Équipement et de l'Eau	ODD6
Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable (2022-2024)	Ministère de l'Équipement et de l'Eau	ODD6
Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation (PNAEPI) 2020-2027	Ministère de l'Équipement et de l'Eau	ODD6, ODD2
Programme National d'Assainissement (PNA)	ONEE, RADEEC, RADEEJ, LYDEC	ODD6, ODD14
PDR de la Région de Casablanca Settat	Conseil Régional de la Région Casablanca Settat	ODD1, ODD2, ODD6, ODD9, ODD11
Programmes de conservation de la biodiversité dans la Région (Sites Ramsar, SIBE littoraux, forêts, etc.).	Ministère de la Transition énergétique et du Développement durable	ODD12, ODD14, ODD15

Stratégies et programmes/Déclinaisons territoriales	Départements Responsables	ODD couverts
Programmes d'efficacité énergétique	Ministère de la Transition énergétique et du Développement durable	ODD7, ODD12
Stratégie des Energies Renouvelables (EnR) du Maroc à l'horizon 2030	Ministère de la Transition énergétique et du Développement durable	ODD7
Schéma Directeur d'Aménagement Lumière de Casablanca (SDAL)	Région Casablanca-Settat, Wilaya Lydec	ODD7
Stratégie nationale d'immigration et d'asile 2014	Ministère des affaires étrangères, de la coopération Africaine et des marocains résidents à l'étranger	ODD4, ODD10, ODD16
Plan d'accélération industrielle (PAI) 2014-2020	Ministère de l'Industrie et du Commerce	ODD8, ODD9
Plan de Relance Industrielle 2021-2023	Ministère de l'Industrie et du Commerce	ODD8, ODD9
Plan d'action régional de promotion du secteur touristique	Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire : Département régional du tourisme de Casablanca	ODD8, ODD9
Plan d'action régional de l'ANAPEC (IDMAJ, TAAHIL, TAHFIZ)	ANAPEC	ODD8
Stratégie Nationale pour l'Emploi (SNE) 2015-2025	Ministère de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences	ODD8
Programme Awrach	Ministère de l'Inclusion Economique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences	ODD1, ODD8
Stratégie Nationale de l'Inclusion Financière	Ministère de l'Économie et des Finances	ODD8, ODD17
Programme Intégré d'appui et de Financement des Entreprises	Ministère de l'Économie et des Finances	ODD8, ODD9
Programmes d'appui aux très petites entreprises (TPE) et aux petites et moyennes entreprises (PME)	Ministère de l'Économie et des Finances	ODD8, ODD9
Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT)	Conseil de la Région Casablanca Settat Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville	ODD11, ODD1, ODD6, ODD7, ODD10, ODD15, ODD16, ODD17
Schéma National de l'Armature Urbaine (SNAU)	Ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville	ODD11
Programme de traitement de l'habitat menaçant ruine (HMR)	Ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine et la Réhabilitation des Bâtiments Menaçant Ruine	ODD11, ODD1, ODD10
Programme de politique de la ville	Ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville	ODD11
Programme des logements sociaux	Ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville	ODD11, ODD10
Schéma Directeur d'Aménagement Urbain du Grand Casablanca (SDAU)	Agence urbaine de Casablanca	ODD11
Plan de développement stratégique du Grand Casablanca pour 2015-2020	Ministère de l'Intérieur	ODD11
Programme National des Déchets Ménagers et Assimilés (PNDM)	Ministère de la Transition énergétique et du Développement durable (Département de l'Environnement) Ministère de l'Intérieur	ODD11, ODD12
Plan directeur régional de gestion des déchets industriels, médicaux et pharmaceutiques non dangereux et des déchets ultimes, agricoles et inertes	Ministère de la Transition énergétique et du Développement durable (Département de l'Environnement) Ministère de l'Intérieur	ODD11, ODD12
Plan National pour la Protection Contre les Inondations	Ministre de l'Équipement et de l'Eau (Département de l'Eau)	ODD11, ODD13
Plan de Déplacements Urbains PDU	Collectivités territoriales (DGCT)	ODD11
Casablanca Smart City	Ville de Casablanca	ODD11, ODD 9

Stratégies et programmes/Déclinaisons territoriales	Départements Responsables	ODD couverts
Programme National de l'Air (PNair)	Ministère de la Transition énergétique et du Développement durable (Secrétariat d'Etat chargée du développement durable)	ODD3, ODD11
Programme de Développement des Infrastructures Routières PDIR de la région de Casablanca-Settat	Ministère de l'Équipement et de l'Eau	ODD9, ODD11
Plan rail 2040	ONCF	ODD9
Stratégie aéroportuaire 2035	Ministère du Transport et de la Logistique	ODD9
Plan portuaire 2030	Ministère de l'Équipement et de l'Eau	ODD9
Stratégie Nationale de la Logistique	Ministère du Transport et de la Logistique et l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique	ODD9
Programme national des routes rurales	Ministère de l'Équipement et de l'Eau	ODD9, ODD10
Schéma directeur régional des zones logistiques de la région	Ministère du Transport et de la Logistique et l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique	ODD8, ODD9
Programme MOUWAKABA, ISTITMAR, TATWIR	Agence Nationale Pour la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise, Ministère de l'Industrie et du Commerce	ODD7, ODD8, ODD9, ODD12
Stratégie nationale pour le développement de la recherche scientifique à l'horizon 2025	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation Direction de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	ODD4, ODD9, ODD17
Programme INNOV'ACT	Association Marocaine pour la Recherche Développement (R & D Maroc)	ODD9, ODD17
Programme de création des cités d'innovation	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation Ministère de l'Industrie et du Commerce Confédération Générale des Entreprises du Maroc Universités marocaines	ODD4, ODD9, ODD17
Projet MED TESTII (2015-2018) du Programme SwitchMed	Union Européenne Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)	ODD12
Stratégie « Forêts du Maroc 2020-2030 »	Ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts	ODD13, ODD15
Programme National pour le Développement Intégré des Centres Ruraux Émergents (PNDI-CREM)	Ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville	ODD10, ODD11
Plan Gouvernemental pour l'Egalité « ICRAM »	Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille	ODD5, ODD10, ODD16
Etude pour l'identification et la gestion des risques naturels au niveau de la région de Casablanca-Settat	Conseil régional de Casablanca-Settat	ODD13, ODD1
Etude : Dialogue Maroc-OCDE sur les politiques de développement territorial 2016-2017	Ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville	ODD10, ODD11
Plan décennal 2015-2024 de la Direction Régionale des Eaux et Forêts du Centre	Direction Régionale des Eaux et Forêts et de lutte contre la Désertification du Centre	ODD15
Stratégie Nationale des Zones Humides 2015-2024	Ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts	ODD15
Plan national de la réforme de l'administration publique 2018-2021	Ministère Chargé de la Transition Numérique et de la Réforme Administrative	ODD16
Schéma Directeur de la Déconcentration Administrative	Ministère de l'Intérieur	ODD16
Plan national pour le développement et la promotion des exportations « Maroc Export Plus » 2008-2018	Ministère de l'Industrie et du Commerce	ODD17
Mise en place de la Commission Nationale de Développement Durable auprès du chef du Gouvernement	Région Casablanca Settat Haut-Commissariat au Plan	ODD17

Situation des enfants de la RCS à l'ère des ODD

Dimension	ODD	Indicateur	Région Casablanca Settat	National	Valeur Cible 2030	Progrès vers les cibles RCS
 Chaque enfant a les mêmes chances de réussir dans la vie	 ODD 1 : Privation de pauvreté	1.1.1 Taux de pauvreté des enfants de moins de 18 ans (en%) - 2014	2,8	6,3	0	
		1.1.1 Taux de pauvreté des enfants de moins de 18 ans (en%) - 2021	1,2	4,7	0	
		1.1.1.a Taux de vulnérabilité des enfants de moins de 18 ans (en%) - 2021	9,3	13,5	-	-
		1.2.2 Proportion d'enfants vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, (en %) - 2014 :				
		a. Taux de pauvreté multidimensionnelle ¹	Ensemble : 8,2 Urbain : 2,1 Rural :21,7	Ensemble : 11 Urbain : 2,4 Rural :22,0	4,1 ³	
 Chaque enfant survit et s'épanouit	 ODD 2 : Etat nutritionnel des enfants	2.2.1 Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans (en %) - 2018	10,4	15,1	12	
		2.2.2.a. Prévalence de la malnutrition : émaciation chez les enfants de moins de 5 ans (en %) - 2018	1,9	2,6	<5	
		2.2.2.b. Prévalence de la malnutrition : surpoids chez les enfants de moins de 5 ans (en %) - 2018	11,6	10,8	0	
	 ODD 3 : Bonne santé et Bien-être	3.2.2.a Ratio Mort-nés % - 2016	1,42	1,59	-	-
		3.7.2.a Proportion des adolescentes ayant commencé leur vie féconde (%) - 2018	4,8	5,1	-	-
		3.b.1 Proportion de la population cible ayant reçu tous les vaccins prévus par le programme national (en %) selon la carte vaccinale - 2018	95,5	94,5	95	

Source : **ODD 1** : HCP - **ODD 2** : Direction régionale de la Santé - ENPSF 2018 - **ODD 3** : Annuaire Statistique du Maroc 2020 - HCP ; ENPSF 2018

1- Proportion des enfants pauvres qui cumulent un nombre de privations supérieur au seuil de pauvreté – au moins 30 % des dimensions de privation de bien-être, les cahiers du plan N° 49, HCP

2- Il s'agit du pourcentage de dimensions dont les enfants sont privés, les cahiers du plan N° 49, HCP

3- Cible commune pour l'ensemble de la population y compris les enfants

Dimension	ODD	Indicateur	Région Casablanca Settat	National	Valeur Cible 2030	Progrès vers les cibles RCS
 Chaque enfant apprend	 ODD 4 : Éducation de qualité	4.1.1 Proportion en % des élèves de la région pour l'année 2018 a) Primaire b) 2 ^{ème} année collégiale c) collège ayant atteint seuil minimal des compétences en : i) lecture ii) mathématiques iii) sciences	a) i) 41,5 b) ii) 45,1 c) iii) 51,6	36 41 47	100	
		4.1.2 Taux d'achèvement de l'enseignement primaire, premier et deuxième cycle de l'enseignement secondaire (en %) - 2020/2021				
		Primaire	94,33	94,2	100	
		Collège	73,42	69,9	100	
		Qualifiant	53,16	49,0	100	
		4.2.2 Taux de participation à des activités d'apprentissage organisées (un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire) - 2024	38,8	39,1	100	
		4.4.1 Proportion de jeunes et d'adultes ayant des compétences en technologie de l'information et de la communication (TIC) (en %) - 2018	36,3	26,2	-	
		4.5.1 Indices de parité (Filles/ Garçons) - 2023/2024				
		Primaire	0,93	0,97	1	
		Collège	0,93	0,95	1	
		Qualifiant	1,11	1,16	1	
		4.6.1.a Taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 à 24 ans - 2024	97,4	97,0	100	

Source : **ODD 4** : Cadre de performance régional 2015-2018 du suivi de la vision stratégique à l'horizon 2030 Casablanca-Settat ; AREF de Casablanca-Settat ; RGP 2014 - HCP

Dimension	ODD	Indicateur	Région Casablanca Settat	National	Valeur cible 2030	Progrès vers les cibles RCS
 Chaque enfant est protégé contre la violence, les abus, l'exploitation et les pratiques nocives	 ODD 05 : Mariage des enfants	5.3.1a Nombre de demande de mariage des mineures (filles) 2021	3590	...		-
		5.3.1a Nombre d'acte de mariage des mineures (filles) - 2021	2259	...		-
		5.3.1a Proportion des femmes âgées de 20 à 49 ans mariées pour la première fois avant l'âge de 18 ans (en %) - 2018	12,8	16,4		
	 ODD 8 : Travail des enfants	8.5.2 Taux de chômage 15-24 ans (en %) - 2023	40,8	35,8		
		8.6.1 Proportion de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) non scolarisés et sans emploi, ni formation NEETs (en %) - 2023	23,5	25,6		
		8.7.1 Proportion d'enfants âgés de 7 à 17 ans qui travaillent (en %) - 2023	1,5	1,4	0	
 Chaque enfant vit dans un environnement sûr et propre	 ODD 06 : Eau potable et Assainissement	6.1.1 Proportion des enfants habitant des logements raccordés au réseau d'eau potable en milieu urbain (en %) - 2024	96,4	96,6	100	
		6.2.1 Proportion des enfants vivant dans des logements raccordés au réseau d'évacuation des eaux usées (en %) - 2024				
		Urbain (réseau public)	92,5	92,1	100	
		Rural (y compris fosse septique et puits perdus)	81,3	79,7	100	
	 ODD 7 : Accès à l'électricité	7.1.1 Proportion des enfants ayant accès à l'électricité (en %) - 2024	96,5	95,8	100	
	 ODD 011 : Accès au logement décent	11.1.1 Proportion des enfants vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats en milieu urbain (en %) - 2024	9,1	3,7	0	
 Cible atteinte ou proche de la cible  En bonne voie  Accélération nécessaire  Progrès vers les cibles						

Source : **ODD 5** : Tribunaux de la région ; ENPSF 2018- **ODD 8** : Enquête Nationale sur l'Emploi - HCP - **ODD 16** : Enquête Nationale sur la Violence à l'encontre des Femmes et des Hommes 2019 - HCP- **ODD 6** : HCP - **ODD 7** : HCP- **ODD 11** : HCP

Matrice de correspondance des principales stratégies et actions déclinées au niveau de la RCS au profit des enfants

Stratégies / Actions	Déclinaison territoriale	Départements Responsables	ODD couverts
Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) : Programme de l'impulsion du capital humain des générations montantes, volet santé maternelle et infantile, de la 3 ^{ème} phase	Agissant sur deux composantes ; le développement de la petite enfance et l'accompagnement de l'enfant et de l'adolescent	Ministère de l'Intérieur	ODD1, ODD3, ODD4, ODD5
Politique publique intégrée de la protection de l'enfance au Maroc 2015-2025	• Renforcer le cadre légal de la protection des enfants et de son effectivité ; • Mettre en place des dispositifs territoriaux intégrés de la protection de l'enfance ; • Promouvoir les normes sociales protectrices des enfants ; Mettre en place de système d'information et de suivi-évaluation et de monitoring	Ministère de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille	ODD3, ODD5, ODD16
Programmes en faveur de la généralisation et de l'inclusion scolaire à travers le programme TAYSSIR, École de la deuxième chance et l'Initiative Royale d'un million de cartables	S'agissant des programmes d'appui à la scolarisation des enfants défavorisés au niveau régional, 739916 enfants ont bénéficié de l'initiative Royale « un million de cartables » et 326176 enfants ont bénéficié du programme « Tayssir » au titre de l'année 2021-2022. Aussi, en vue de lutter contre les déperditions scolaires, 17 305 élèves ont bénéficié des internats, 107961 de la restauration scolaire et 61211 du transport scolaire durant la même année scolaire. Quant au programme de l'éducation non formelle « École de la deuxième chance », on a enregistré l'ouverture, en 2021, de 18 centres (nouvelle génération) et l'intégration de 1438 enfants non scolarisés	Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports	ODD4, ODD5, ODD10
Programme d'aide sociale directe	Généralisation des allocations familiales à tous les enfants selon la loi cadre 09-21 de la protection sociale	Ministère de l'Economie et des Finances/DB	ODD1, ODD10
Programme national pour le développement du préscolaire 2018-2028	Un plan régional de réhabilitation de l'enseignement préscolaire non formel a été adopté en juillet 2021 ¹	Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports	ODD4
Fonds d'entraide familiale	Destiné aux femmes démunies et divorcées avec enfants à charge, visant à réduire les vulnérabilités de ces femmes et de leurs enfants. Le montant du transfert est de 350 dirhams par enfant et par mois, avec un plafond par famille de 1 050 dirhams, soit une limite de 3 enfants	Ministère de la Justice CDG	ODD1, ODD4, ODD5, ODD16
Politique nationale intégrée de la santé de l'enfant à l'horizon 2030	Promouvoir la santé de l'enfant, de la conception à l'âge de 18 ans et investir dans le capital humain et dans le développement durable	Ministère de la santé et de la protection sociale	ODD3
Programme de la Surveillance de la Grossesse et de l'Accouchement (PSGA)	Consiste à créer des pôles d'excellence régionaux multidisciplinaires dédiés à la santé de la mère et de l'enfant et mettre à niveau des structures d'accouchement surveillé, notamment en milieu rural	Ministère de la santé et de la protection sociale	ODD3

1- Accord de partenariat entre la Fondation Marocaine pour la Promotion de l'Enseignement Préscolaire (FMPS) et l'AREF de Casablanca-Settat permettant la gestion de 1171 salles d'enseignement préscolaire par l'établissement qui présente des services de qualité

Stratégies / Actions	Déclinaison territoriale	Départements Responsables	ODD couverts
Stratégie de lutte contre l'obésité chez l'enfant (2018-2025)	Prévention et contrôle du surpoids et de l'obésité chez les enfants, la sensibilisation à la promotion de la nutrition de l'enfant et de l'adolescent. En 2018, 11,6% des enfants de la RCS de moins de 5 ans sont en surpoids et 3,1% présentent une obésité	Ministère de la santé et de la protection sociale	ODD3
Stratégie nationale de promotion de la santé mentale des enfants, des jeunes et des adolescents	Vise à parvenir à l'équité moyennant des interventions de proximité et souligne l'importance de la prévention des troubles mentaux et la lutte contre la stigmatisation	Ministère de la santé et de la protection sociale	ODD3
Programme National de Planification Familiale	Proportion de femmes de la région en âge de procréer (15 à 49 ans), qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale est de 62,6% en 2018	Ministère de la santé et de la protection sociale	ODD3
Programme national de l'éducation inclusive au profit des enfants en situation de handicap lancé en 2019 sous le slogan : « Nous ne laisserons aucun enfant derrière nous »	L'AREF a mis en place des structures administratives chargées de l'exécution des programmes dédiés à cette catégorie au niveau territorial. Au niveau de la région, le nombre d'élèves en situation de handicap a atteint, à la rentrée scolaire 2021-2022, 4360 élèves dont 1457 filles. Quant aux établissements spécialisés et classés inclusifs, la région dispose en 2020-2021 de 680 établissements publics et 89 établissements privés ¹	AREF	ODD4, ODD5, ODD16
Programmes de formation et d'insertion des enfants et des jeunes victimes d'abandon scolaire	En 2021, près de 16490 enfants et jeunes de la région ont bénéficié des services des centres d'éducation et formation (CEF) dont 307 ont poursuivi leur formation dans les centres de formation professionnelle (CFA)	Entraide Nationale	ODD1, ODD4, ODD8, ODD10, ODD16
Education et sensibilisation des enfants, jeunes, étudiants, enseignants et acteurs associatifs au développement durable	Le département de développement durable dans la région a œuvré, entre 2015 et 2021, pour la réalisation des ateliers et des journées portant sur la thématique de l'environnement et du développement durable (exposés et présentations, distribution des brochures et flyers, projection des films et documentaires, déplacement de la caravane environnementale, ...). Depuis septembre 2018, il y a eu un aménagement écologique de 6 établissements scolaires qui consiste en l'installation d'un système photovoltaïque, la mise en place du système de récupération et de stockage des eaux pluviales, la fourniture des équipements pour le tri et la valorisation des déchets solides et la fourniture de l'équipement d'aménagement et d'arrosage des espaces verts ²	Département de développement durable	ODD4, ODD11, ODD12 ODD13
Promulgation en 2018 de la loi n° 65-15 relative aux établissements de protection sociale	Mise en place au niveau de la région des Etablissement de Protection Sociale pour assurer la prise en charge d'individus ou de groupe d'individus se trouvant en situation difficile tels que les enfants abandonnés...	Ministère de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille	ODD16
Programme de création de « centres de développement artistique et culturel »	Visant à répondre aux besoins d'épanouissement et de développement personnel pour les enfants et développer leur créativité artistique et littéraire	Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication	ODD4, ODD11

1- Ces efforts ont été renforcés par la réhabilitation de 93 salles pour la réadaptation et le soutien, la formation de 4354 cadres administratifs et éducatifs et 94 assistantes, l'organisation de 568 ateliers de sensibilisation et la conclusion de 73 partenariats: appui à l'éducation inclusive

2- Direction régionale de l'Environnement

Stratégies / Actions	Déclinaison territoriale	Départements Responsables	ODD couverts
Le programme de mise en place des dispositifs territoriaux intégrés de protection de l'enfance	La région compte, en 2021, 8 unités de protection de l'enfance (UPE) et 9 cellules qui ont accueilli, au cours de la même année, 1763 bénéficiaires encadrés par 18 encadrants	Ministère de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille	ODD16
Programme HIMAYA	Mis en œuvre par l'UNICEF, en partenariat avec le Ministère de la Justice, afin de garantir un meilleur accès des enfants à la justice	UNICEF Ministère de la Justice	ODD5, ODD16
Politique nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles à l'horizon 2030	La mise en place des cellules de prise en charge des femmes victimes de la violence. La région dispose de 178 cellules, dont 10 au niveau des tribunaux, 19 au niveau des hôpitaux de la région, 68 au niveau des trois commandements régionaux de la Gendarmerie Royale et 81 au niveau de la Wilaya de la Sûreté de Casablanca	Ministère de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille	ODD5, ODD16
Lutte contre le mariage des mineurs	Campagnes de sensibilisation organisées par la Commission Régionale des Droits de l'Homme (CRDH) pour enrichir le débat public et plaider contre le fléau ¹ du mariage des mineurs	CRDH	ODD5, ODD16
Prévention contre le mariage des mineures et la lutte contre la déperdition scolaire	Convention de coopération signée entre la Présidence du Ministère Public et le Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, en collaboration avec l'UNICEF concernant la prévention contre le mariage des mineures et la lutte contre la déperdition scolaire	Présidence du Ministère Public Ministère de l'ENFPESRS ² UNICEF	ODD5, ODD16
Protection des enfants contre le travail forcé	L'arsenal juridique a été renforcé par la mise en place d'autres réformes juridiques qui visent à éliminer les différentes formes de travail des enfants, dont principalement, la loi n°19-12 qui fixe les conditions de travail et d'emploi des travailleuses et travailleurs domestiques et le décret n°2-04-682 fixant les travaux interdits aux mineurs de moins de 18 ans	Ministère de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille	ODD8, ODD16
Plateforme sur le Travail des Enfants au Maroc «ILTESAM»	La CGEM a lancé en avril 2021 la plateforme sur le Travail des Enfants au Maroc «ILTESAM», en vue de partager les bonnes pratiques en matière d'éradication du travail des enfants	CGEM	ODD1, ODD8
Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA)	L'effectif des enfants des réfugiés et des immigrants résidant dans le territoire de la région a atteint 1 631 élèves, dont 810 de sexe féminin pour l'année scolaire 2021-2022 30 enfants migrants relevant de la RCS ont bénéficié en 2021, des programmes de l'école non-formelle. De même, 10 enfants migrants non accompagnés ou séparés (ENAS) ont fait l'objet d'un suivi avec l'appui de l'OIM pour assurer leur scolarisation Deux ateliers sur les droits des migrants et un focus groupe sur la traite des enfants non accompagnés ou séparés, ont été organisés le 16 décembre 2021 à Casablanca par l'association Bayti avec l'appui de l'OIM	Ministère des affaires étrangères, de la coopération Africaine et des marocains résidents à l'étranger	ODD4, ODD10, ODD16

1- La CRDH a organisé (i) un séminaire en partenariat avec l'association marocaine des femmes juges le 9 mars 2019 sous le thème : « mariage des mineurs : annuler l'exception, établir la règle de droit » et (ii) une conférence intellectuelle sur le thème des droits de l'enfant, né en dehors du mariage, en matière de filiation, le 28 Mai 2021

2- Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



Direction Régionale de Casablanca-Settat

Bd Al Mouqawama, angle rue oum rabiâ, Casablanca
 Tél. : 05 22 26 21 54 - Fax : 05 22 26 39 31
 Email : casablancahcp@gmail.com
www.hcp.ma/reg-casablanca



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴰⵎⵓⵔⵜ | ⵙⴰⵎⴰⵏⵉⵙⴰⵏⵉ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

www.hcp.ma